

Abstract

**Vers une coopération
du Système Italie.**

**Le cas du Burkina
Faso.**

Ce document a été rédigé dans le cadre du projet cofinancé par la DGCD " **Vers une coopération du Système Italie avec le Burkina Faso**" (Aid 10106/Focsiv), dont Focsiv est promoteur en partenariat avec les ONG C.I.S.V. e L.V.I.A., membres de Focsiv, et avec la contribution de l'initiative Fondazioni for Africa Burkina Faso.

Contacts:

Giusy Fiorillo (g.fiorillo@focsiv.it)

Publié en **avril 2015** par **FOCSIV**, Via San Francesco di Sales, 00165, Rome, Italie

Mise en page et editing: **Giusy Fiorillo – Ufficio Programmi FOCSIV**

Le document est disponible sur le site <http://www.focsiv.it/burkinafaso/>

Redaction des textex: **Marco Alban, Giovanni Armando, Attilio Ascani, Chiara Cattai, Gianfranco Cattai, Lia Curcio, Primo Di Blasio, Giusy Fiorillo, Piera Gioda, Italo Rizzi, Andrea Stocchiero, Michele Vaglio Iori.**

On remercie pour la collaboration: **Valeria Notari** et **Veronica Vasilescu**, stagiaires FOCSIV, qui ont contribué au traitement des données sur les organismes italiens qui sont actifs au Burkina Faso.



FONDAZIONI
FOR AFRICA
BURKINA FASO



SOMMARIO

PARTIE 1. OBJECTIFS ET FINS.....	5
PARTIE 2: PREMIERES INDICATIONS POUR LA CONCEPTION D'UNE APPROCHE SYSTEMIQUE.....	6
PARTIE 3: PROPOSITIONS POUR UNE PERSPECTIVE	8
1. L'IMPERATIF POLITIQUE	8
2. PIVOTS, FONCTIONS ET APPROCHES DU SYSTEME.....	9
3. LA COOPERATION ECONOMIQUE	10
4. LA CONTRIBUTION A LA SECURITE HUMAINE ET A UN DIALOGUE DE PAIX SOCIALE, INTERCULTURELLE ET INTERRELIGIEUSE	11

Partie 1. Objectifs et fins

La communauté internationale est engagée depuis quelques années sur le principe du **partenariat mondial pour le développement**: le débat sur les Objectifs du Millénaire pour l'après 2015 misera de plus en plus sur l'engagement des différents acteurs à tous les niveaux (Etats nationaux mais également organisations de la société civile, entreprises et institutions financières); le processus sur l'efficacité de l'aide prévoit un partenariat de plus en plus inclusif et démocratique parmi les différentes parties prenantes, avec une plus forte participation des populations impliquées. Bref, dans le domaine de la coopération internationale, on parle de plus en plus d'une approche systémique et de cohérence avec les relations économiques et financières.

Dans ce cadre il faut également insérer le débat interne italien sur l'exigence de faire **Système**. Certains l'invoquent aussi pour redresser une approche fragmentée. D'autres pour acquérir plus d'efficacité et d'efficience, en combinant des ressources publiques, privées et sociales. D'autres encore parce qu'ils estiment que l'approche systémique soit innovatrice.

Du moment que nous partageons, du moins partiellement, les principes rappelés ci-dessus, nous estimons que, au moment où les ressources économiques sont faibles, il est impératif d'éviter tout gaspillage, et tout dédoublement; il faut au contraire travailler les uns à côté des autres, apprendre les uns des autres, ensemble, travailler conjointement, ne pas causer d'effets contre-productifs parmi les différentes actions, innover et suivre une approche stratégique. Et nous sommes convaincus que des expériences dans cette direction ont déjà été menées: parfois pour proximité territoriale, parfois pour similarité des thèmes traités ou pour complémentarité dictées par les contextes des interventions.

Nous pensons que le cas des **rapports de coopération entre Italie et Burkina Faso** représente un **laboratoire** intéressant pour analyser concrètement une expérience de coopération où le fait d'être ensemble est accentué et l'on peut expérimenter la valeur du **Système Italie** au soutien du développement d'autres communautés et territoires. La complexité de la réalité et des expériences acquises jusqu'à présent nous indiquent que la mise en réseau et la collaboration entre les différents acteurs donnent plus de possibilités de succès et permettent un impact plus fort dans l'action de changement amorcée dans le Pays.

Par le terme "**Système Italie**" nous entendons réunir et valoriser les différentes subjectivités qui, à titre différent, sont déjà engagées, directement et/ou indirectement, et qui peuvent apporter une contribution à la coopération. Plus spécifiquement il s'agit des institutions nationales (Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Ministère de l'Economie et des Finances, ...) des Régions et des autres collectivités locales (Provinces et Municipalités engagées dans la coopération décentralisée), des ONG, des associations et des ONLUS (association d'utilités sociale sans but lucratif), des Paroisses et Diocèses, des Cercles, des Congrégations religieuses est des Centres Missionnaires, des Universités, des établissements scolaires et des Centres d'études et recherche, des Entreprises, sans oublier les communautés d'immigrés burkinabé en Italie, du secteur du commerce solidaire, des Associations pour les Adoptions à distance et des adoptions internationales, des Fondations Privées et Bancaires.

Il s'agit donc d'une approche qui, à partir de l'analyse de la situation, vise à mettre en communication les différents acteurs impliqués, en reconnaissant et valorisant avant tout l'action mise en place par chacun, en promouvant la réplique des meilleures pratiques dans d'autres contextes, communautés et territoires.

Partie 2: Premières indications pour la conception d'une approche systémique

La communauté internationale est engagée depuis quelques années sur le principe du partenariat global: le débat sur les objectifs du millénaire pour le développement après 2015 misera de plus en plus sur l'implication des différents acteurs à tous les niveaux (États nationaux, institutions multilatérales, mais aussi organisations de la société civile, entreprises et institutions financières).

Parallèlement, le processus sur l'efficacité de la coopération, surtout après la récente conférence de Mexico, prévoit un partenariat de plus en plus inclusif et démocratique parmi les différents acteurs, avec une plus grande participation des populations partenaires. Bref, dans le contexte de la coopération internationale, on parle de plus en plus d'une approche systémique et de cohérence avec les relations économiques et financières.

Dans ce cadre il faut également insérer le débat interne italien sur **l'exigence de faire Système**. Les motivations sont plusieurs: augmenter l'efficacité et l'efficience de la coopération, étant donné les faibles ressources à disposition, en réunissant les ressources publiques avec celles privés et sociales; faire face à la fragmentation en augmentant l'impact, passant d'une approche par projet à une approche d programme; échanger les bonnes pratiques et identifier de nouveaux parcours.

Les considérations précédentes illustrent la nécessité de comprendre qu'est-ce que l'on entend par **Système Italie** de la coopération pour le développement, avec une référence particulière, dans notre cas, au **Burkina Faso**.

A cette fin il est important d'adresser ce sujet de façon analytique, se concentrant sur les acteurs italiens qui ont des relations avec le Burkina Faso.

Une approche de système suppose, par définition, un ensemble bien organisé et cohérent de fonctions.

Nous listons de suite **5 fonctions essentielles**, l'une préliminaire à l'autre:

- Une **fonction de mise en relation** qui prévoit la création de partenariats avec plusieurs acteurs différents, la promotion du système, l'échange entre les acteurs impliqués dans un esprit de réciprocité. Dans le cadre de cette fonction, les nœuds relationnels du réseau peuvent être différents (voir les approches ci de suite) mais interconnectés et ils concernent aussi bien les rapports à l'intérieur du système (les partenaires de l'initiative de coopération) que les rapports vers l'extérieur (les acteurs qui constituent le contexte dans lequel s'insère l'initiative);
- Une **fonction d'information** qui devrait être transparente et viser au moins à éviter le dédoublement des interventions, en promouvant plutôt les complémentarités et synergies (voir les principes d'efficacité et de bonne gouvernance);
- Une **fonction d'approfondissement de la connaissance**, c'est-à-dire qu'il ne suffit plus d'avoir les informations, mais il faut comprendre dans quel contexte et dans quels processus s'insère l'action de coopération, son but, si les résultats attendus sont rejoints et comment, quelles sont les bonnes pratiques et les innovations qui peuvent être identifiées.

Vers une coopération du Système Italie. Le cas du Burkina Faso.

Tout ceci doit être mis en système afin de mener un processus d'évaluation et capitalisation pour apprendre ensemble;

- Une **fonction de formation et assistance technique** parmi les acteurs qui valorise les différentes connaissances et capacités et qui les oriente vers des pratiques de succès, autant coordonnées, complémentaires ou synergiques que possible;
- Une **fonction de direction et programmation** qui, sur la base des fonctions précédentes, oriente les interventions, promue les complémentarités et, possiblement, encourage les synergies.

Chaque **fonction** devrait correspondre à des rôles et spécialisations des acteurs ou organismes spécifiques.

Les **fonctions** font référence à des systèmes politiques, institutionnels, sociaux et économiques différents.

Dans le cas de la coopération pour le développement et avec référence au cas concret de la coopération avec le Burkina Faso plusieurs **types de "Système Italie" différents** interagissent:

- Un **Système d'Etat** Central qui comprend la DGCD/MAECI et la coopération de Ministères par compétences sectorielles, qui à leur tour se rapportent avec les acteurs subsidiaires par fonctions;
- Un **Système de la Coopération Décentralisée** composé des collectivités locales actives dans le Pays directement et/ou indirectement à travers leurs propres systèmes territoriaux, composés pour la pluparts d'acteurs sociaux;
- Un **Système sociale** composé de centaines d'acteurs différents, certains en association entre eux et en relation avec l'Etat Central ou la Coopération Décentralisée;
- Un **Système Economique** fait d'entreprises qui ont des relations commerciales et d'investissement dans le Pays et qui, dans certains cas, sont en relation avec des acteurs sociaux privés et/ou publics (partenariats publics/privés).

Le **Système** prévoit un ensemble d'acteurs et de fonctions qui peut être organisé selon des **approches différentes et complémentaires**:

- Une **approche territoriale** à plusieurs échelles géopolitiques et/ou géophysiques, au niveau de bassins naturels, villes, districts, régions, nations. L'échelle géopolitique est particulièrement importante dans le cas de processus de décentralisation massive et démocratisation au niveau local (au Burkina Faso une démarche est en cours pour le renforcement du rôle des régions et des collectivités locales);
- Une **approche thématique/sectorielle** (santé et pandémies, éducation et instruction, recherche, économie, environnement, politique, ...) qui peut être relié à des aspects transversaux comme les droits de l'homme, l'égalité de chances, la durabilité;

- Une **approche holistique ou intégrée** qui réunit les approches précédentes selon une théorie du changement exhaustive, à la lumière du débat international sur l'après 2015.

Une observation importante concerne le fait que pas tous les acteurs sont intéressés ou prêts à faire partie du Système; certains pourraient voire être réticents, d'autres indifférents, d'autres pourraient ne pas être à même d'y participer.

Bien évidemment les participants au Système sont tous ceux qui partagent le but général de la coopération pour le développement, même de façon critique, et qui sont prêts à un échange sur ce sujet.

Partie 3: Propositions pour une perspective

1. L'impératif politique

Le Sahel est aujourd'hui une zone stratégique sur la scène internationale, où les questions géopolitiques sont de plus en plus importantes, aussi bien pour les populations locales que pour le "monde occidental" dont l'Italie fait partie. Les scénarios d'insécurité et instabilité politique, le contexte de pauvreté, la croissance démographique et la vulnérabilité au changement climatique font en sorte que la zone soit soumise à des crises alimentaires, conflits, épisodes d'intégrisme et d'émigration de personnes qui, du Sahel et d'autres pays africains, tentent la voie de la Méditerranée.

Dans ce cadre, le Burkina Faso a joué un rôle de médiateur et de facteur de stabilisation de la zone, comme il a été dans les crises récentes en Côte d'Ivoire et au Mali. La récente crise institutionnelle qui a frappé le Burkina Faso en octobre et novembre 2014, après quelques jours de manifestations même violentes, a été résolue par l'institution d'un Gouvernement de transition et un retour à la paix partagé par les institutions et la société civile.

Ce scénario montre la nécessité de valoriser les centaines de présences italiennes au Burkina Faso pour une fondamentale politique de prévention, réglementation et contribution à la sécurité et au développement humain. De ce point de vue, le concept et l'approche de **sécurité humaine**, dans le contexte du Burkina Faso et dans le Sahel, apparaît particulièrement appropriée car elle concentre la question de la sécurité sur les personnes humaines, considérant la relation entre droits fondamentaux, démocratie, promotion de la paix et durabilité environnementale¹.

Comme il apparaît de la cartographie réalisée au cours du projet " *Vers une coopération du Système Italie avec le Burkina Faso*"², la présence italienne au Burkina Faso est pour la plupart représentée par des organismes sociaux privés (citoyens italiens et Associations de la diaspora

¹ Si vedano www.humansecurityinitiative.org/definition-human-security e

www.unocha.org/humansecurity/human-security-unit/human-security-approach

² Projet cofinancé par la DGCD intitulé "Vers une coopération du Système Italie avec le Burkina Faso" (Aid 10106/Focsiv), dont FOCSIV Volontari nel mondo est le promoteur avec C.I.S.V. (Comunità impegno Servizio Volontario) et L.V.I.A. (Associazione di solidarietà e cooperazione internazionale).

burkinabé), Régions et Collectivités locales. Une présence qui est augmentée constamment depuis 2000, ce qui signifie que le volontariat international et la coopération ne sont pas une histoire passée mais un phénomène en évolution et en croissance en termes de quantité et connaissances. Un phénomène qui entretient des relations avec de centaines de partenaires locaux, non seulement sur le plan social, mais aussi avec les institutions centrales et le gouvernement local. C'est l'Italie dans le Sahel et au Burkina Faso

Si le Gouvernement italien veut contribuer à la pacification et au développement de la zone il doit tenir compte de cette présence reconnue par les partenaires locaux comme "*silencieuse mais pragmatique et proche des personnes*".

Il faut donc, avant tout, connaître la structure et le potentiel de cette présence pour imaginer un parcours de construction d'une approche systémique en faveur de la sécurité humaine.

2. Pivots, fonctions et approches du système

La plupart des organismes italiens au Burkina Faso sont représentés par des associations de volontariat et de coopération internationale, qui de façon indépendante contribuent à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales, promouvant le développement et répondant aux crises humanitaires, qui sont de plus en plus fréquentes.

La cartographie citée ci-dessus ³ a identifié des tentatives de collaboration et mise en système d'organismes différents, et il apparaît que certains organismes ont joué un rôle de pivot et de promoteur: certaines Régions italiennes, les Fondations bancaires, des ONG. Ces expériences ont des caractéristiques différentes qui ne sont pas alternatives mais complémentaires, et qui peuvent donc être bien mélangées et reproduites de façon modulaire.

Les expériences des **Régions** ont une valence politique et démocratique du moment qu'elles veulent contribuer au processus de décentralisation du Burkina Faso et à la construction de politiques sectorielles pour le développement local⁴. Elles entretiennent des rapports avec les institutions locales et mettent en valeur les compétences des différentes organisations locales sur les thèmes de développement local, soutenant et promouvant la coopération décentralisée entre Municipalités.

L'expérience des **Fondations bancaires** soutient elle aussi une approche de réseau, qui implique des ONG italiennes, organisations sans but lucratif italiennes et partenaires locaux, associations de la diaspora et acteurs de la coopération décentralisée et de la coopération bilatérale et internationale⁵.

Les expériences des **ONG italiennes** sont de plus en plus orientées vers des initiatives conjointes et complémentaires par lesquelles elles participent aux politiques de coopération de l'Union Européenne et d'autres organisations et agences internationales; elles ont donc accès aux fonds relatifs, et elles essayent aussi de soutenir et accompagner les projets avancés par

³ Cartographie réalisée dans le cadre du projet cofinancé par la DGCD intitulé "*Vers une coopération du Système Italie avec le Burkina Faso*" (Aid 10106/Focsiv), dont FOCSIV Volontari nel mondo est le promoteur en partenariat avec C.I.S.V. (Comunità impegno Servizio Volontario) et L.V.I.A. (Associazione di solidarietà e cooperazione internazionale).

⁴ Voir par exemple le projet: www.concertaction.net

⁵ Voir un exemple du travail accompli par les fondations d'origine bancaire: www.fondazioniforafrica.org

les Régions, les Fondations bancaires et les Associations et communautés de la diaspora burkinabè.

Ces trois pivots ont partagé parfois les différentes **fonctions de système**. Les Régions et les Fondations se sont caractérisées par leur rôle de coordination, mise en relation et information, en valorisant les fonctions de connaissance, formation et assistance technique qui sont caractéristiques du secteur des ONG, universités et centres de recherche. Dans certains cas, les ONG ont partagé les fonctions relationnelles avec les Régions, les Municipalités et les organisations de la société civile du moment qu'elles possèdent les capacités nécessaires et peuvent servir de liaison avec les communautés locales au Burkina Faso. La présence continue et profondément enracinée des ONG au Burkina Faso, en effet, leur confère un rôle essentiel dans la fonction relationnelle et de médiation avec le contexte local.

Les systèmes qui apparaissent sont donc ceux de la **coopération décentralisée** et des **acteurs sociaux et économiques**, avec les relatives **approches territoriales et thématiques** associés ensemble. Sachant que les pivots identifiés ne sont pas exhaustifs des acteurs italiens de la coopération au Burkina Faso, l'intention est d'impliquer aussi les autres acteurs, valorisant leur rôles, expériences et compétences à l'intérieur du système.

De ce que l'on vient d'indiquer il résulterait possible de **relier ces pivots plus étroitement**, pour faire évoluer et augmenter la portée d'une approche systémique **autour d'un certain nombre de priorités**. Parmi celles-ci nous indiquons: la coopération économique; la contribution à la sécurité humaine et à un dialogue de paix sociale.

Le lien entre les pivots pourrait avoir lieu par le biais d'**instruments communs**: rencontres programmées et régulières d'échange et programmation/planification commune; un blog de simples news qui pourrait constituer automatiquement une simple archive des initiatives (qui fait quoi et où), missions conjointes, etc.

Tout ceci en attendant que ce soit le **Ministère pour les affaires étrangères et la coopération internationale (MAECI)** à jouer un rôle de coordination et de stratégie Pays partagée, en valorisant les pivots et les acteurs présents. Une grande partie des acteurs impliqués ressent le besoin et souhaitent que ce rôle soit joué concrètement. Il est fondamental qu'au proche avenir, avec l'application de la nouvelle loi 125/2014, l'Agence italienne pour la Coopération pour le développement se dote de capacités importantes pour définir et coordonner une stratégie systémique, en relation avec les pivots principaux et les tables thématiques des systèmes déjà existantes. Entretemps, nous indiquons de suite quelques propositions concernant les deux priorités citées ci-dessus.

3. La coopération économique

Dans toutes les expériences de système identifiées, une grande attention a toujours été mise sur l'implication de compétences différentes, par exemple à caractère universitaire et du **secteur privé**. Il y a plusieurs initiatives à cet égard: le projet Giubileo de la Région Piémont avec des associations de catégorie des secteurs agricole, artisanal et coopératif, la Pastoral Sociale et du Travail de la Conférence Episcopale du Piémont (CEP), avec la collaboration de LVIA, et une récente initiative d'associations de la diaspora avec des entreprises italiennes qui produisent des technologies pour l'agriculture, sous l'égide de la Municipalité de Reggio Emilia, en liaison avec la Chambre de Commerce, les associations de catégorie des agriculteurs à travers leur

Centre de formation, le volontariat de Reggio Emilia et la participation d'Universités et l'Institut pour les études agricoles.

Evidemment, les conditions économiques du Burkina Faso ne sont pas attractives d'un point de vue commercial et d'investissement privé. Par conséquent, la coopération économique joue un rôle important pour favoriser la création d'un environnement adéquat. Les entreprises sont déjà impliquées dans plusieurs projets pour offrir technologies pour l'agriculture locale, pour la première transformation des aliments, la production d'énergie durable, l'abduction de l'eau et autres.

Il est donc possible de créer une sorte de **"market place"**, un espace virtuel où réunir les opérateurs et les technologies à disposition et les valoriser du point de vue de la durabilité technique, environnementale et sociale, à côté de parcours d'information et de formation **pour les partenaires locaux**.

4. La contribution à la sécurité humaine et à un dialogue de paix sociale, interculturelle et interreligieuse

La plupart des initiatives de la société civile italienne visent à améliorer les conditions de vie des populations locales: santé, éducation, sécurité alimentaire et gestion des ressources naturelles. Ces activités sont une preuve concrète de la possibilité de créer des communautés pacifiques fondées sur la jouissance des droits essentiels, où les différentes cultures et religions trouvent un fondement commun et des opportunités de collaboration, dans un contexte où la cohésion sociale est l'élément principal pour le développement de la résilience.⁶

Ces activités concrètes constituent le dialogue social, elles sont capables de créer un climat de respect et de coexistence entre les différentes cultures et religions, par la constitution de biens communs et coopérations endogènes. Et elles sont donc capables d'entraver et s'opposer de façon non violente à l'irruption de l'intégrisme religieux qui profite de la vulnérabilité des populations du Sahel. L'on peut citer comme exemple un cas de collaboration entre un Evêque catholique et un Imam islamique pour des initiatives de solidarité et gestion des conflits dans la Région du Sahel, au nord du Pays. Dans la mesure où cette approche de cohésion sociale est répandue, les racines de l'intégrismes et les autres formes de déstabilisation des populations et de la paix ne trouveront pas de place.

Voilà donc que les centaines d'initiatives de solidarité et coopération peuvent trouver un fort collant dans le principe de la sécurité humaine. Le regroupement de ces initiatives, leur intégration dans les politiques locales, l'application d'un programme de co-financement, même avec de petites aides publiques, la réalisation d'un "Festival de la Coopération" tous les deux ans où rendre visibles les initiatives et faire le point sur leur évolution, peuvent représenter des activités utiles pour faire système et augmenter l'impact pour la sécurité humaine.

⁶ Pour un approfondissement du concept et de l'approche de "résilience" voir www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A7-2013-0375+0+DOC+XML+V0//IT

